**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 51 (1971)

**Heft:** 3: Confort et habitat

Artikel: Espace et liberté
Autor: Etiemble, René

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-887655

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## ESPACE ET LIBERTÉ

Que la liberté, non pas la liberté en tant que notion métaphysique, mais la liberté tout court: de courir, de dormir, soit notamment une question d'espace, nul n'en peut douter. Ceux-là n'en doutent pas qui s'empilent à six dans une pièce, à douze dans un taudis, ou même à deux dans une chambre de bonne baptisée par les marchands: charmant studio tout confort. Or nous ne sommes que trois milliards d'humains et l'espace nous fait défaut : ici pour les emblavures, là pour les pâturages, ailleurs pour les logements. Qu'adviendra-t-il si les taux de mortalité, de natalité restent ce qu'ils sont aujourd'hui, et que nul cataclysme naturel ou guerrier ne survienne ? Ceci : dans quelques siècles, chaque homme ne disposera sur la terre que d'un mètre carré.

Par bonheur, nous n'en viendrons jamais là: plusieurs siècles auparavant, demain ou après-demain au plus tard, les humains seront devenus anthropophages par une loi civile, ou encore, par une religion neuve, convertis de force à l'homosexualité (un petit nombre de couvents, ou de haras, étant chargés du renouvellement de la vie). A moins que, d'ici là, nous n'ayons enfin compris que la surpopulation est aujourd'hui la pire menace. Je raisonnerai donc sur l'avenir prochain, celui qu'à la rigueur nous pouvons déduire du présent.

D'ici vingt ans, un ménage français sur deux logera dans un appartement qui n'existe pas encore; et le président Johnson annonçait naguère à ses concitoyens qu'ils devront bâtir d'ici quarante ans autant de maisons et de villes qu'il s'en construisit de Cape Cod à San Francisco et des Grands lacs au Rio Grande depuis l'arrivée des Pères fondateurs!

Chacun de nous a pu constater combien il est malaisé (et d'année en année combien davantage) de se ménager en ville, voire à la campagne, cette part d'espace qui lui assure la liberté. A quarante ans, cessant de vivre à l'hôtel ou en meublé, j'acquis en Savoie un minuscule chalet, le plus petit de trois bâtiments établis à 1 200 mètres sur un planet isolé, à vingt minutes du chef-lieu, comme on dit là-bas pour désigner le bourg. Point de route pour y accéder. Point de chemin carrossable, fût-il privé. J'y devais tout apporter à dos d'homme, le mien. Cinq personnes habitaient l'été les autres bâtiments. Quinze ans plus tard, dix-huit enfants et douze adultes grouillent sur les quelques mètres carrés de terrain plat dont nous disposions. Garer sa voiture sur le planet, quelle affaire! Comme les croisements sont impossibles on étudie un système de signalisation! Quand dix-huit enfants crient, sifflent, jouent aux Peaux Rouges, ou battent le tambour à dix mètres de ce qui fut un bureau, comment écrire, travailler ? Mes voisins les plus proches disposaient pourtant de deux hectares au moins en amont et en aval de leur bâtisse, mais celle-ci jouxtait quasiment mon chalet. Lorsque Frank Lloyd Wright affirme qu'un demi-hectare par famille constitue la norme spatiale minimale, il me faut donc ajouter d'expérience : et encore! En l'espèce, ni les deux hectares de mon voisin, ni mes mille mètres ne m'ont garanti la liberté que j'avais chèrement acquise afin de m'assurer trois mois par an de paix, de labeur. J'ai donc cherché autre chose : voilà huit ans, j'ai fui Paris pour un hameau de quelques feux à l'extérieur duquel j'ai acquis un hectare en grande partie clos. Trois ans plus tard, à l'endroit que n'aurait choisi aucun urbaniste, aucun paysan de naguère, j'ai vu monter une maison dont les habitants plongent le regard sur toute une partie de l'espace où je vis. Plus moyen de prendre un bain de soleil; et je suis au milieu d'un hectare, à cent kilomètres de Notre-Dame! Problème : combien d'hectares un homme de l'an 2000 devra-t-il se consacrer pour être libre ?

Eh bien, faites le calcul: pour peu que dix millions de familles françaises disposent non pas même de cet hectare qui ne me protège plus, mais du demi-hectare dont elle devrait pouvoir jouir, selon F. L. Wright, il n'y aurait plus de place ni pour les cultures, ni pour les routes, ni pour les parcs à voitures... Veuillez croire que je ne me plains pas; je connais ma chance, et j'en ai honte. J'ai beau me dire que j'ai gagné moi-même cette maison et cet hectare, je ne cesse de penser aux deux milliards et plus de mal logés. Plus que jamais, en effet, je pense comme Lévi-Strauss que la liberté c'est pour une grande part l'espace qui nous la donne.

Chaque fois que je visite un couvent, que je me promène dans un cloître, ce chef-d'œuvre d'urbanisme: arcade, rue, jardin, espace ouvert et clos tout à la fois, je me dis que ces hommes et ces femmes qui avaient fait vœu de pauvreté possédaient les seules vraies richesses: le silence, l'espace. Si j'avais la foi, j'eusse évidemment choisi l'existence conventuelle et la règle d'un ordre. Je ne l'ai pas; me voilà donc rejeté dans le monde.

Comment y concilier espace et liberté ?

Selon les plans officiels du gouvernement français, toute construction résidentielle doit comporter, au moins, quinze mètres carrés d'espace vert par adulte, quinze mètres carrés de terrain de jeu par enfant, cinq mètres carrés de dessertes intérieures par habitant de l'ensemble; si j'ajoute que, selon M. Chombard de Lauwe, l'un de nos meilleurs spécialistes, l'être humain ne se sent à l'aise que s'il dispose d'au moins quatorze ou seize mètres carrés pour se loger (huit mètres carrés représentant le seuil critique, fauteur d'insatisfaction, de maladies, de troubles caractériels ou mentaux), une famille de quatre personnes, père, mère, deux enfants, devra disposer de cent cinquante mètres carrés. Les Soviétiques, paradoxalement plus économes que nous d'espace, allouent neuf mètres carrés de logement par personne (l'équivalent chez nous du seuil critique), six mètres carrés d'espace vert et six autres de dégagement, réduisant ainsi à quatre-vingt quatre mètres carrés l'espace requis pour cette famille de quatre personnes.

Pour avoir vécu quinze ans interne, et plus de vingt ans à l'hôtel meublé, je sais que les minimums ainsi calculés sont insuffisants. Qu'une personne seule puisse subsister dans les quinze mètres carrés de logement stipulés par la norme et s'y sente libre, j'en doute. Que deux êtres qui s'aiment puissent passer plus de trois mois confinés dans leurs trente mètres carrés, ou dans les dix-huit mètres carrés des normes soviétiques, sans bientôt se quereller et finalement se détester, c'est impossible, sauf à des saints. J'ai dû quitter un appartement de soixante mètres carrés parce que la vie à trois y était malaisée : une cuisine de moins de quatre mètres carrés, un long couloir où nous ne nous croisions qu'en collant le dos au mur, et en rentrant le ventre; chacun des habitants de la maisonnée ayant besoin d'une pièce pour son travail (scolaire, ou professionnel), nous n'avions pu nous en tirer qu'en mettant l'enfant interne dans un lycée. Si j'ajoute que le plafond était si bas que je n'étais pas libre de choisir les mouvements de ma gymnastique matinale, que je ne disposais pas de place pour ranger mes livres, qui s'empilaient, et que je ne trouvais, quand cela se produisait, qu'après un long temps perdu, je puis témoigner que soixante mètres carrés pour loger quatre personnes qui ont quelque souci de vie intérieure, ou de vie intellectuelle, c'est beaucoup trop peu. L'espace dont disposaient les Chartreux à Villeneuve-les-Avignon, était autrement libéral; et chacun d'eux jouissait d'un jardinet, derrière son appartement de deux grandes pièces à haut plafond.

Mais je serai bon citoyen. J'accepterai les normes de mon gouvernement : soixante-cinq mètres carrés de logement pour quatre personnes. Les enfants, c'est fatal, confisqueront le plus longtemps possible les toilettes afin d'y savourer l'air de leur liberté. Ce sera l'occasion de plaintes, de querelle. « Qu'est-ce que tu fiches encore là-bas? » Malgré tout, j'accepte ces normes. Mais je me permets de vous rappeler que dans six siècles chaque famille de quatre personnes disposera sur la planète de quatre mètres carrés. Alors?

Quand on réfléchit aux relations entre l'espace et la liberté on ne peut donc éviter de s'interroger.

Rilke avait raison de maudire (oui, déjà!) ces grandes villes qui n'ont « plus rien de vrai », coupées qu'elles sont de l'ordre naturel. Mais ne soyons pas dupes de Baudelaire :

Homme libre, toujours tu chériras la mer

Que la mer, le désert, la montagne, dans certaines conditions et jusqu'à un certain point, nous donnent un sentiment de liberté, je l'accorde. Comment oublier que, libre à l'égard du pouvoir central, le bédouin et sa chamelle ne sont nullement indépendants des puits, du vent de sable : le Khamsin? Que dire des tabous tribaux ou religieux, bien plus contraignants qu'à la ville? De la même façon, chérira-t-il la mer, l'homme libre qui, soudain, perçoit que le courant le déporte vers le large, irrésistible? On cite quelques phénomènes qui survécurent, seuls sur leur radeau, durant cinquante, ou soixante-dix jours, au cours de la dernière guerre. Demandez-leur s'ils chérissaient la mer en hommes libres; s'ils savouraient leur liberté comme aux cabinets, derrière sa porte encagé, le garçonnet de douze ans. Pour avoir été pris dans un vent de sable, pour m'être égaré en haute montagne, pour avoir fait de longues traversées — dont une très longue en pleine guerre — je sais que le trop d'espace confine.

Car liberté signifie aussi un peu de sécurité. C'est pourquoi, bien clos de murs, avec ses portes bien gardées, l'espace urbain durant le moyen âge pouvait s'identifier avec la liberté. Encore fallait-il que le gouvernement n'inclinât point à la tyrannie, à l'ordre policier, car la ville alors se muait en quelque atroce souricière. Comme l'écrit Mumford, « la cité devient une prison dont les habitants font l'objet d'une surveillance étroite ». En revanche, pour peu que la police soit rigoureusement maintenue dans son devoir, l'espace urbain, plus sûr que le désert, la forêt vierge, la calotte glaciaire, peut devenir, par sa contraction même, le lieu d'élection des libertés communales et personnelles.

Quelque juste dégoût que nous commandent les conurbations, ou les 168 standard metropolitan areas (S.M.A.) définies aux États-Unis par le recensement de 1951, quelque climatisé que soit le cauchemar qui hante cette Megalopolis étudiée par Jean Gottmann (l'espace urbanisé entre Boston et Washington), il convient de reconnaître que la grande ville et même la très grande ville peuvent engendrer des libertés. Liberté plus grande, pour trouver un travail en accord avec nos goûts, nos talents; liberté plus grande, pour choisir la distraction qui nous agrée; liberté parfois plus grande pour se faire des relations. Jusqu'à l'indifférence d'autrui, qui peut nous aider à nous éprouver libres (n'espérons pourtant pas dissimuler nos frasques et nos adultères dans la confusion des grandes villes : les chances y sont nombreuses d'être vu sans avoir vu).

Mais il advient que l'espace urbain, s'il s'étend excessivement, n'emprisonne pas moins que la mer, le désert, les neiges éternelles. « Le fait d'être seul, de ne connaître personne dans une ville, transforme en prison ce lieu des échanges ». Chacun de nous a pu vérifier l'impression de Paul Valéry; si Descartes se sentait libre aux Pays-Bas parce qu'en la ville où il se trouvait tout le monde excepté lui s'adonnait au commerce, le sentiment contraire est probablement plus humain: tous les hommes ne sont pas Descartes; la plupart approuveraient plutôt le jugement de Valéry.

Car enfin, dans Chicago, étais-je libre d'aller déjeuner chez un ami de la Gold Coast, au nord, dans les faubourgs d'Evanston, quand il me fallait trois heures de transport en commun pour l'aller-retour? Dans une ville où trois heures d'autobus et de métro chaque jour sont gaspillées en allées et venues entre mon domicile et le lieu de mon travail, suis-je libre? Que me reste-t-il de temps libre? Chombard de Lauwe a constaté que le citoyen aime consacrer de dix à trente minutes, aller-retour, pour se rendre à son travail. Au delà des trente minutes, il a le sentiment d'être asservi.

Quand la ville est si étendue (Tokio, Londres, Chicago) qu'en sortir pour la promenade est une expédition, parlerez-vous de liberté?

Lors même que la ville nous prodigue un choix de plaisirs, de théâtres, concerts, expositions, et que nous sommes assez scandaleusement privilégiés pour y avoir théoriquement droit, la nature de l'espace urbain, avec des distances, ses bouchons, ses embouteillages, l'usure qui en résulte neutraliseront souvent ce qui serait notre liberté, et nous condamneront au spectacle le moins bon, mais le plus proche.

Nulle part plus que dans les grandes villes nous ne sentons à quel point l'expérience du temps dépend de celle de l'espace. Après l'espace-temps des physiciens, qui étudiera le temps-espace des citadins? A cause de l'espace urbain, l'homme des temps présents vit l'œil sur son chronomètre (ce qui ne l'empêche pas de manquer ses rendez-vous) ou accepte d'être grossier. Est-ce là vie d'homme libre ?

Du fait de la densité de sa population, et non plus seulement du fait de son excessive superficie, l'espace urbain engendre de surcroît une série de contraintes, lesquelles, si nous en avions conscience claire, nous imposeraient la certitude de notre asservissement. Faute d'espace dans les métros, les trams, les autobus, êtes-vous libre de choisir votre siège, votre voisin? Condamné au contact intime de toutes sortes de corps, de toutes sortes d'odeurs, voilà votre condition! Récemment, j'avisai dans le métro deux religieuses, ni plus ni moins coincées que nous tous dans la cohue, tassées, comprimées, étouffées. Moi qui m'interrogeais sur ma liberté, je me demandais quel genre de sentiment au juste elles pouvaient éprouver, ces religieuses, étant donné leur vocation, au contact forcé de tous ces corps, mâles ou femelles. Faute d'espace dans les rues, les trottoirs rétrécissent. En viendrons-nous à les supprimer, comme dans telle grande ville des États-Unis? Seront-ils condamnés comme criminels les derniers piétons, ceux qui refusent de vivre en auto, d'aller à la drive in bank, au drive in bar, aux drive in movies, à la drive in church? Faute de place dans les cinémas, les restaurants, les salles d'exposition, vous y faites la queue une heure durant. Avez-vous enfin pénétré dans le saint des saints, on ne vous laisse pas choisir votre siège à la distance requise par vos yeux; la table, ou parfois le commensal, le restaurant l'impose; à l'exposition, essayez donc de vous arrêter une demi-heure devant le tableau qui vous plaît; la foule passe, vous presse, vous bouscule, vous reproche de monopoliser l'espace devant le tableau; vous êtes libre d'y jeter quinze secondes un regard furtif, et fautif. Au delà, vous empiétez sur la liberté d'autrui. Comme alors on regrette le tokonoma des maisons japonaises où l'on s'agenouille pour contempler à loisir l'unique œuvre d'art soumise au goût de l'invité. Le mois dernier, dans un de ces restaurants qui à Saint-Germain-des-Prés proposent depuis quelque temps le fin du fin, la grillade au feu de bois, on nous avait encastrés entre deux tables également exiguës et séparées de la nôtre par cinq ou six centimètres. Impossible de parler, même tout bas, sans que les voisins (fussent-ils les plus discrets du monde) entendent ce que vous dites; êtes-vous libre, dès lors, de converser? Nous nous taisions, ou peu s'en faut; nous entendant murmurer français, deux voisins, se mirent à baragouiner anglais, dans l'espoir de n'être pas compris. Je n'eus pas l'indélicatesse de leur avouer que nous les entendions fort bien et que, pour parler librement dans un restaurant de capitale, il faut étudier au préalable (et faire étudier à ses amis) le hopi, le lacandon, le nambi kwara ou l'ala kaluf; mais hâtons-nous, car nous sommes venus à bout des Lacandons et des Alakalufs, et il ne reste guère de Hopis pour nous enseigner leur langue...

Autre élément qui, s'ajoutant à l'excessive extension des espaces urbains, à l'excessive densité de la population, donne au citadin le sentiment irritant de vivre en prison: lugubre ou non, l'uniformité de tous ces blocs, de toutes ces tours, de toutes ces cages à lapins empilées sur trente ou cinquante étages, n'accorde au regard, au cœur, à l'esprit, aucun inattendu, aucune fantaisie; de cette monotonie surgit en nous l'ennui, qui s'aggrave bientôt en diverses angoisses, on se défoule en violence : l'anxieux n'est plus un homme libre. Au dépourvu, l'angoisse le saisit. Le voilà obsédé, prisonnier de soi, esclave de ce nœud au plexus solaire, de cet estomac crispé, de ces jambes molles, de cette imagination en débandade.

Jusqu'à la perfection de l'ensemble, qui nous prive de notre liberté dans ces espaces où tout est mesuré: la surface corrigée, le cubage de l'air, l'heure à laquelle on peut sortir les chiens, etc. Dans un essai qu'il composa sur le grand bagne de Sarcelles, le romancier Marc Bernard, qui vécut là quelques mois, à titre de cobaye, note que « nulle part ailleurs, ce que les philosophes du XVIIIe appelaient l'automate n'est mieux réglé qu'ici. Quelle part de liberté demeure quand on est pris dans des rouages aussi serrés? Certes, ce n'est pas un phénomène lié aux cités nouvelles, mais on le découvre ici avec une ampleur effrayante ».

Constamment guidé vers l'angoisse, l'automatisme, constamment contraint dans l'espace urbain, le citoyen des mégalopoles trouvera-t-il chez soi un recours, un secours?

Je lui accorde ses seize mètres carrés de surface habitable; j'accorde à son épouse seize mètres carrés et trente-deux mètres carrés aux deux enfants. Les voilà donc rassemblés dans leurs soixante-quatre mètres carrés. Il rentre à Sarcelles, disons, le chef de famille, par ce train que les gens du lieu appellent déjà « le train des fauves ». Marc Bernard s'interroge sur le sens qu'il convient de donner à l'expression : « Ici plusieurs interprétations sont possibles: est-ce d'être trop tassés qui les fait rugir, feuler, barrir, ou plus simplement la chaleur animale des corps emplit-elle les compartiments d'une odeur puissante ? » Qu'on adopte l'une ou l'autre glose, on admettra que celui qui, au soir d'une journée de travail dans Paris, rentre chez soi par le « train des fauves » aurait besoin de relâche, de silence, de liberté. La trouvera-t-il dans les seize mètres carrés que lui ont alloués nos ingénieurs des âmes ? Je l'en défie. Pour peu que l'un des siens veuille entendre la radio, la télévision, pour peu que l'un se prononce pour la radio, l'autre pour la télévision, en quel endroit de ses seize mètres carrés sera-t-il protégé contre les brailleries des chanteurs à la mode, les canonnades ou les bombardements que, bon an mal an, sa télé sera toujours en mesure de lui fournir ? Sans parler des radios, des télés du voisin qu'il faut subir sans broncher jusqu'à dix heures du soir, en été surtout, quand on devrait vivre fenêtres grandes ouvertes sur l'espace vert auquel on a théoriquement droit. Les contestations domestiques sur le programme de bruit qu'il convient d'accueillir laissent toujours à l'un ou l'autre des membres de la famille l'acrimonie de qui n'est pas libre d'entendre ce qui lui plaît. Pour avoir la paix chez soi, désirât-il du silence, le travailleur acceptera de subir le bruit que l'exiguïté de l'appartement ne permet plus d'éviter.

Il y aurait bien, pour la radio, le système des écouteurs, mais on ne serait plus libre alors de bouger, de changer de pièce; quant à la télé, on ne peut se contenter d'écouteurs pour en jouir.

L'espace chichement mesuré aux chambres condamne donc la maisonnée à fréquenter la salle de séjour, qu'on pourrait appeler un vivoir, s'il y faisait bon vivre. Jusqu'à l'heure du coucher, on y marine les uns sur les autres. Je viens de visiter lesdivers types d'appartements proposés à grand tapage par un célèbre « promoteur ». Quand je pense qu'il s'agit là d'unités de logement très chères, destinées aux « cadres supérieurs », gros commerçants ou membres des professions libérales, et que je considère les dimensions des chambres, je me dis que nos urbanistes, nos architectes, persuadés que la vie n'est qu'une traversée, veulent nous faire prendre le bateau et nous installer dans une cabine. Supposons ma famille de quatre personnes composée de deux adultes âgés de quarante-cinq ans, d'une fille de dix-sept ans, et d'un garçon de quinze. Supposez que l'époux, ce qui arrive, ronfle, et que son épouse ait le sommeil léger. Supposez même que l'époux ne ronfle pas, mais que ces époux, qui s'aiment, sachent le prix de la chambre individuelle et, parce qu'ils s'aiment, aient besoin de dormir souvent chacun chez soi. Il leur faudra deux chambres; il en faudra deux pour les enfants; soit quatre chambres dont trois à usage exclusif d'une personne, et l'une qui doit comporter un lit jumeau; en comptant juste 7,50 mètres carrés pour chacune des chambres à une personne, et neuf mètres carrés (strict minimum pour une chambre qui doit pouvoir être utilisée par les parents). Voilà déjà 31,50 mètres carrés; six mètres carrés pour la salle d'eau ce n'est pas non plus un luxe libidineux. Nous en sommes à 40,50 mètres carrés; défalquez les toilettes, qui, s'agissant d'une famille de quatre personnes, ne devront pas être situées dans la salle d'eau; ci : 49 mètres carrés. Il vous reste donc pour votre vivoir quinze mètres carrés tout juste 5 mètres sur 3, moins de 4 mètres sur 4. Ne me dites pas que quatre personnes qui ont des goûts, des âges, des sexes différents, peuvent vivre en bonne intelligence sur un espace aussi modeste. Bien entendu, le planificateur y a pourvu: il n'a point prévu les quatre chambres. Les parents auront la leur, et tant pis pour eux, pour leur bonheur; ils auront la ressource de s'acheter un lit divan à placer dans le vivoir, pour l'encombrer un peu plus. Il est vrai qu'on aura dessiné un peu plus grand: 5 mètres sur 5 environ! Supposons que, pour gagner de la place, nous adoptions le lit qui, durant la journée, bascule et s'escamote dans le mur. (C'est une solution, mais nous n'en sommes pas là); chacun des enfants pourrait alors, disposer d'une pièce et y faire quelques pas sans buter dans le pied de son lit. A la vérité, ce qu'il nous faudrait, étant donné la chicherie de nos planificateurs, c'est l'appartement sans meubles, avec des tatami, à la japonaise, et des portes coulissantes. Nous nous en gardons, et plus étroitement nous sommes logés, plus encombrée forcément notre chambre: à chaque geste on risque de renverser le réveil, la potiche, le vase, le bibelot. Contrainte musculaire constante, effort constant de l'attention, qui ne nous accorde aucun abandon, aucun geste un peu ample.

Dans ces soixante-quatre mètres carrés, une fois arrivée l'heure où les enfants se couchent, la seule où les parents pourraient s'accorder quelque intimité, le voisinage des chambres allouées à la progéniture impose de penser d'abord à ne pas traumatiser les enfants. Tout cela est archiconnu, mais les planificateurs n'en tiennent aucun compte. Selon l'Utopie de Thomas More, privés qu'ils sont des chambres particulières, les amoureux disposent au moins des bosquets et des espaces verts. Dans nos grands ensembles, l'affaire serait évidemment traitée comme outrage public à la pudeur. Alors ? Eh bien, on traîne à la télé. La presse américaine nous apprend que neuf mois après l'accident qui priva d'électricité l'est des États-Unis, les maternités de New York furent surchargées de travail : cela donne à penser.

Bref, la « cohabitation intensive » (comme on dit lâchement, hypocritement, pour déguiser l'insuffisance de la superficie calculée par nos planificateurs), la « cohabitation intensive », donc, cause infailliblement des heurts entre les parents, entre les enfants, entre ceux-ci et ceux-là. Ce qui n'empêche pas les mêmes bons apôtres de nous prêcher la beauté, les droits de la famille. Après tout, la Sainte Famille fut heureuse dans une crèche. De quoi nous plaindrions-nous?

Faute d'espace, ni les enfants, ni les parents ne se sentent libres à la maison; quand les enfants se libèrent, ils trépignent, tapent du pied, soufflent dans leur trompette, incommodent les voisins du dessous, ceux de droite et de gauche. Suis-je libre de ne pas les entendre? Déjà pénible voilà cinquante ans, la promiscuité, l'entassement l'est d'autant plus aujourd'hui que nous vivons dans une civilisation qui, outre le veau d'or, n'adore que le tintamarre où elle cherche à perdre la conscience de soi. Faute de vraie liberté, que l'espace urbain nous interdit, on cherche à se délivrer dans et par la rumeur. L'espace du logement devrait donc pouvoir s'isoler des bruits étrangers : vitres doubles séparées par du vide, matériaux insonorisants, tout existe qui nous accorderait cette liberté au moins. Mais le rendement de l'argent, mais les dividendes? Étes-vous fou, de prétendre au silence? Or, le plus beau concert, si le voisin nous l'impose contre notre gré, déformé par la radio, quand nous avons envie, nous, de faire la sieste, de travailler, ou d'écouter un disque avec d'exquis pianissimos, nous devient une intolérable servitude. A Marc Bernard qui se plaignait de ces violations de son quant-à-soi, M. Labourdette, l'architecte de Sarcelles, ne sut que répondre qu'il faudrait des murs d'un mètre au moins d'épaisseur pour absorber les sons et bruits provenant des autres espaces familiaux. Calculez alors à quelle distance vous devriez placer les maisons particulières pour que chacun fût libre de n'entendre que les bruits qui lui conviennent. En montagne, il m'arriva de m'enfermer dans mon chalet, en plein été, derrière des doubles fenêtres, pour échapper aux disques idiots que faisaient tourner à plusieurs centaines de mètres à vol d'oiseau les clients d'un hôtel voisin; je ne pouvais éviter d'entendre les hurlements des voitures publicitaires dont les hauts parleurs éructaient à six cents mètres plus bas et deux kilomètres à vol d'oiseau, dans la vallée qui unit aux Contamines Saint-Gervais, leurs mensonges tonitruants. En ville, c'est pis : durant les quinzaines commerciales de Sèvres, les commercants avaient installé partout des hauts parleurs, dont l'un accroché à quelques mètres de mon bureau et de celui d'un de mes collègues qui vivait dans le même immeuble que moi. Douze heures par jour, durant une quinzaine, fallait-il subir des annonces, des prix courants, de la musiquette ? Le maire voulut bien nous épargner cet indiscret haut-parleur; les autres subsistèrent, braqués contre nous. Où donc la liberté dans un espace urbain où tout marchand a le droit de martyriser les malades, les travailleurs, les autres marchands?

Et voici qu'avec les téléobjectifs, sans parler des autres dispositifs d'espionnage, nul n'est plus à l'abri chez soi, dans son jardin, s'il en a un. Tout le monde en France a pu voir Maurice Thorez après son attaque d'hémiplégie, photographié par surprise dans un jardin où il se croyait à l'abri, ce jardin que Lewis Mumford considère à juste titre comme la dernière « parcelle d'indépendance » que nous accorde la civilisation (ou si l'on veut mon sentiment: la barbarie) de l'ère industrielle. La violence et la variété des intrusions désormais sont telles, dans notre espace privé, qu'elles contractent l'espace pourtant insuffisant que nous attribuent nos planificateurs. Il faudrait des hectares et des hectares pour garantir au citoyen son quant à soi, sa liberté.

Il importe donc d'amender de façon draconienne toutes les lois relatives au bruit, aux photographies de presse. Faute de quoi, c'est demain que nous ne disposerons même pas d'un mètre carré où nous soyons libres de nous mettre nus sans craindre l'objectif, de dormir ou de travailler sans redouter le bruit meurtrier. Les décibels et les téléobjectifs annihilent en effet le trop peu d'espace concédé au citadin, qui se sent traqué partout.

De plus, l'espace qu'on nous alloue est si insuffisant que la présence d'un étranger bouleverse la vie d'une famille. Qui donc dispose maintenant des chambres d'amis (ou même: de la chambre d'amis) que n'importe quelle maison modeste comportait encore au début de ce siècle dans les villes de province? Un citadin n'a plus la joie d'héberger ceux qui lui sont chers. Il en est réduit à donner un ou deux coquetèles par an. On y est serré comme dans le métro; nul n'y a l'occasion de parler librement avec qui que ce soit.

Ce n'est pas tout. De plus en plus, les planificateurs prévoient des maisons prémeublées. La place du lit, celle des placards, tout est fixé d'avance. C'est ce qui me glaça lorsque le visitai à Marseille le bloc imaginé par Le Corbusier, et que les Marseillais appelaient irrévérencieusement « la maison du fada » (la maison du cinglé, du fou). Je connais la réponse: « comparez un appartement selon Le Corbusier à la loge de votre concierge, à l'appartement de votre épicier, où les meubles les plus laids s'empilent hideusement ». Il est vrai; mais l'épicier, mais la concierge sont libres, au moins, dans leur laideur. « Les appartements trop prépensés, écrit M<sup>me</sup> Jacqueline Palmade, ne donnent pas cette liberté » et l'allure trop « fonctionnelle » d'un logement, surtout quand l'espace y est rigoureusement mesuré, nous frustre de ce plaisir, si doux à l'homme, d'avoir des coins, des cachettes, où enfouir ses trésors, où se musser pour rêver. Qui dira le mal que lui cause, en ville, la disparition du grenier? Faute de celui où je me calfeutrais enfant, où aurais-je pu lire, moi dont c'était une des passions, dans une maison où l'on ne savait pas ce que c'était que la lecture? Justement j'avais découvert là-haut quantité de journaux et quelques livres abandonnés, oubliés par Dieu sait qui. C'est ainsi que je rencontrai Don Quichotte, et Gil Blas qui devinrent mes amis. A quoi s'ajoute que, dans ces logements rationalisés au maximum, vous n'avez ni les moyens, ni du reste le droit, de modifier le dispositif des cloisons (qui pourraient en effet être portantes). Naïf, je suggérerais qu'on livrât des appartements avec cloisons mobiles qui se puissent assembler de façon variée, selon le caractère et les besoins des locataires. On m'assure que ce n'est pas compatible avec les normes, les prix de revient, les bénéfices des promoteurs. Fort bien, mais alors, nos libertés, qu'en faites-vous?

Par bonheur, par malheur, nous avons presque tous perdu le sens des libertés, celui de la liberté. « Moulinex libère la femme », lit-on un peu partout sur les routes de France. Dans bien des cuisines que je connais, cette femme, que censément libère Moulinex, serait-elle libre de ses mouvements, de ce mouvement que peint l'affiche ?

\* \*

N'allez pas vous imaginer que je confonds désordre et liberté. La beauté, pour moi, c'est la splendeur de l'ordre. Si à vingt ans je refusais d'emprunter les passages cloutés, nouveaux alors à Paris, je ne me sens plus esclave, au contraire, lorsque maintenant j'attends le feu vert pour franchir un carrefour. Dans ce segment d'espace urbain strictement défini, je sais que je ne suis libre que si je me soumets à un ordre (au besoin : à desordres) judicieux.

Pour concilier les exigences de la civilisation urbaine avec les franchises sans lesquelles à quoi bon vivre, il faudra donc limiter les excès, les abus de l'individualisme anarchique. Quand on édifia l'hôtel de ville de Sienne, au XIVe siècle, la municipalité enjoignit aux habitants de la Piazza del Campo de pourvoir leurs maisons de certaines fenêtres en harmonie avec le style de l'hôtel de ville. Parfait. Lorsque je vécus dans le Zuid d'Amsterdam, voilà plus de trente ans, j'en admirai la réussite: le style du quartier, celui des rues, étaient strictement définis, avec des servitudes de hauteur, de proportions; chacun néanmoins disposait de sa chacunière, et d'un jardinet; la fantaisie n'étant limitée que par les exigences de l'urbanisme et les normes de la beauté. A la bonne heure! Ni la Place des Vosges, ni la Place Vendôme ne sont imaginables, concevables, réalisables que si les habitants se soumettent au plan, respectent les proportions imposées. Descartes estimait bon qu'il y eût des « officiers » (nous dirions des fonctionnaires) chargés de « prendre garde aux bâtiments des particuliers pour les faire servir à l'ornement du public ». Venise, et plus tard Amsterdam, ont prouvé, somptuairement du reste, que « le style et la beauté n'étaient pas incompatibles avec la prospérité financière ». Le même Lewis Mumford, à qui j'emprunte cette remarque, déplore que, dans le monde actuel, les promoteurs ne conçoivent l'espace urbain qu'en fonction du rendement, et au mépris des libertés de l'usager. Au lieu de quartiers harmonieusement conçus comme ceux de Venise, le promoteur considère la parcelle de surface bâtie avec le rendement le plus important possible au mètre carré. Négation simultanée de l'espace urbain et des libertés personnelles. Ruskin n'avait rien d'un bolchevique, mais avait compris que, pour loger les travailleurs, « il faut savoir promulguer des règlements rigoureux et triompher de la résistance des intérêts particuliers. » Les Pays-Bas l'avaient compris, qui, dès 1909, avaient voté une loi qui tend à socialiser le terrain à bâtir. M. Labasse l'a compris, qui ne condamne pourtant par le système capitaliste: il veut que la communauté dispose du sol urbain, et reconnaît que « seule la ville des pays socialistes est délivrée des servitudes de la rente foncière et jouit par là d'une grande liberté de structure et de zonage. »

Cela ne suffirait certes pas à sauvegarder la liberté du citoyen; mais si l'espace urbain est soustrait aux spéculateurs, le prix de revient des immeubles sera diminué considérablement; les sommes ainsi épargnées et celles qu'on gaspille en mensonges publicitaires pourront servir utilement : elles fourniront à l'usager un peu d'espace, le protégeront des intrusions sonores par les dispositifs adéquats. Ils existent. Pourquoi les réserver à quelques privilégiés?

Entre le cynisme des spéculateurs et la bureaucratie tatillonne des pays totalitaires, qui saura définir ce tiers ordre urbain, ce tiers ordre humain dont je rêve depuis des années: depuis que j'ai pu comparer le monde socialiste et le monde capitaliste. Ni l'un ni l'autre ne savent aujourd'hui concilier l'espace et la liberté. Si nous n'y parvenons pas, ce sera la ruine des villes, et, que vous le baptisiez sapiens, faber, ludens, eroticus, la fin de l'homme.

René ETIEMBLE